



Formulaire de participation pour le tirage au sort des représentants du panel « habitants et usagers » au Comité des usagers et des partenaires

Nom* :

Prénom(s)* :

Sexe* :

Adresse* :

Code postal et Commune* :

Mail* :

Téléphone :

Veillez renseigner votre Profession et/ou Catégorie Socioprofessionnelle (CSP) et/ou statut* :

- Agriculteurs exploitants
- Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Profession Intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Retraités
- Etudiants
- Sans activité professionnelle, en recherche d'emploi

Autres (à préciser) :

Je souhaite participer en tant que* :

- Habitant du territoire (Clermont Auvergne Métropole, Mur-sur-Allier, Pérignat-ès-Allier)
- Usager régulier des transports en commun (abonné T2C)
- Usager régulier du service C.vélo (libre-service ou location longue durée)
- Usager régulier du transport à la demande Moovicité (tout public ou PMR)

(*) Les informations marquées d'un astérisque sont obligatoires. À défaut, votre candidature ne sera pas recevable.

Après avoir pris connaissance du règlement de participation* :

- J'atteste être âgé(e) de 18 ans ou plus.
- J'atteste être résident(e) à titre principal sur le territoire du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise (SMTC-AC) qui regroupe les 21 communes de Clermont Auvergne Métropole ainsi que les communes de Mur-sur-Allier et de Pérignat-es-Allier.
- J'atteste avoir pris(e) connaissance et respecter le règlement du tirage au sort et le règlement intérieur du Comité des Usagers et des Partenaires.

- J'atteste ne pas faire partie des collaborateurs permanents ou occasionnels du SMTC-AC ainsi que des membres déjà nommés du Comité des Usagers et des Partenaires.
- Je m'engage à être présent(e) aux réunions du Comité des Usagers et des Partenaires pour la durée du mandat (trois ans).
- J'accepte de recevoir par mail des informations sur la thématique de la mobilité de la part du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise.
- J'atteste avoir pris connaissance et respecter le règlement du tirage au sort pour participer au Comité des usagers et des partenaires.

Pour rappel :

En tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise (SMTC-AC), responsable de traitement, a l'obligation de créer un comité des partenaires afin de donner aux représentants qui y siègent la possibilité de s'exprimer sur la mise en œuvre des politiques de mobilité. Dans ces représentants, figure un panel d'habitants et d'usagers comprenant 6 membres qui sont tirés au sort. Afin de mettre en œuvre ce tirage au sort, le SMTC-AC a notamment rédigé un formulaire de participation que les personnes qui souhaitent se porter candidat devront compléter.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'un droit à la limitation de vos données personnelles.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et exercer vos droits, vous pouvez vous reporter au règlement de participation (article 8) en vous rendant sur le site internet du SMTC-AC à l'adresse suivante : <https://www.smtc-clermont-agglo.fr/>